

Maison départementale d'action sociale

Cette structure est un service du Conseil Départemental et dépend de la Direction Générale des Solidarités et de la Cohésion Sociale (D.G.S.C.S.).

Vous pouvez y rencontrer les professionnels suivants

- Des travailleurs sociaux polyvalents dont 4 assistantes sociales assurant le suivi des familles. Les permanences sociales se font sur rendez-vous et sont ouvertes à tout public.
- Des travailleurs médico-sociaux du Service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) dont une infirmières puéricultrices et une sage-femme.
- Des visites médicales en écoles maternelles et des visites d'agrément dans les centres de loisirs sont assurées.

Des travailleurs sociaux spécialisés dont :

- Un travailleur social de l'insertion chargés du suivi des bénéficiaires du RMI
- une conseillère en Economie Sociale et Familiale
- une technicienne d'Intervention Sociale et Familiale

Contact

Maison départementale d'action sociale

14, rue Agnès Sorel
Mehun-sur-Yèvre
Tél. : 02.48.25.23.30

Horaires

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

rgba(255,255,255,1)